L'ATTIRANCE DES TRESORS FABULEUX

Vous avez lu dans les journaux, tout récemment, l'information suivante :

« Le fabuleux trésor des Incas serait bientôt découvert, s'il fallait en croire Tite Ticcapato, un Péruvien, qui prétend être le dernier des Incas. Ticcapato a persuadé plusieurs personnalités et, entre autres, Mme Fanny Bandeler, femme de l'explorateur, d'entreprendre des recherches pour mettre à jour le trésor fantastique. Le « dernier des Incas » servirait de guide au cours de cette expédition. Il a assuré que l'or était employé couramment par ses ancêtres pour décorer l'intérieur des maisons et qu'il était également utilisé pour les ustensiles de cuisine ».

C'est là une bien vieille histoire qui ressuscite. Voilà plusieurs siècles qu'on répète que ceux qui retrouveront les caveaux où dorment les Incas, ne seront sans doute jamais capables de connaître l'étendue de leurs richesses. Mais où sont ces caveaux ? On croit qu'il y a un labyrinthe souterrain plein d'or et de trésors sous le temple du Soleil, à Cusec, où se trouvait la capitale des Incas, à l'époque de l'invasion espagnole, il y a trois cents ans. Il y a quelques années, un indigène qui cherchait des pierres sur le versant de la colline, donnant sur la ville, tomba dans un trou. Il erra pendant quatre jours dans un labyrinthe puis, finalement, sortit par une ouverture dans l'église des Jésuites de Curzo. Il était hagard, épuisé ; il avait avec lui une petite statue d'or. Il raconta son histoire péniblement et, soudain, s'affaissa. Il était mort. Il y eut immédiatement une levée de chercheurs. On retrouva le trou dans la colline. Sept hommes ne revinrent jamais ; les autres s'égarèrent en des couloirs interminables, sans faire de trouvailles. Le Gouvernement a fait boucher le trou, afin d'éviter des drames.

Est-ce le labyrinthe que veut explorer le nouveau « dernier des Incas ? » Ou bien veut-il mettre à sec le lac de Guatavita ? La tradition dit qu'un des premiers rois des Incas, un des plus riches, fut enterré avec toutes ses richesses, sous le lac de Guatavita. Le lac fut asséché, puis, de nouveau, rempli. On sait très bien où est le lac, il se trouve dans les Andes en Colombie De temps à autre, des pêcheurs recueillent des pierres précieuses ou des assiettes d'or. En 1903, un Syndicat anglais se forma à Londres afin de sonder le lac : mais les ingénieurs et les ouvriers eurent à faire face à des difficultés si grandes que le projet fut abandonné, après des dépenses s'élevant à près d'un million.

Tite Ticcapato et Mme Fanny Bandeler seront-ils plus heureux ? Nous pouvons leur souhaiter bonne chance, nous qui ne pensons pas à leur faire concurrence. Mais constatons que ces chercheurs de trésor annoncent toujours leurs intentions, mais jamais leurs découvertes. Au début de l'année dernière, les journaux anglais et américains annoncèrent qu'une expédition commandée par le capitaine Charles Polkinghorne parfait de Vancouver, à destination des îles Cocos, dans l'Océan Pacifique, avec l'intention d'y rechercher un trésor qui y serait enfoui. Depuis un an, je n'ai trouvé dans aucune gazette de langue anglaise la moindre allusion aux recherches du capitaine Polkinghorne.

Le trésor que ce capitaine audacieux voulait découvrir est, paraît-il, considérable. Les îles Cocos ont servi, pendant longtemps, de repaire aux pirates, qui y entassaient le produit de leurs rapines. On dit que pour près de deux milliards de francs (?) de lingots et de vaisselle d'or auraient été enfouis dans l'île par de riches habitants du Chili, pendant les guerres du début du dix-neuvième siècle.

C'était en janvier 1924, la troisième tentative faite personnellement par le capitaine Polkinghorne, pour arracher aux îles Cocos le secret de leurs trésors. Une expédition concurrente s'était mise en route quelques mois plus tôt pour arriver bonne première aux îles merveilleuses.

Ces chercheurs qui rêvent de devenir très riches en retrouvant des trésors cachés connaissent bien des désillusions. Ils reviennent ruinés, déçus, vieillis. Ils peuvent souvent constater, grâce à des vestiges qui subsistent, qu'ils ne sont pas les premiers à tenter la chance. La terre ou la mer gardent jalousement leurs secrets et leurs fabuleuses fortunes. On sait que très fréquemment des sociétés se forment pour organiser des expéditions qui chercheront à renflouer des bateaux coulés avec des lingots d'or où des sommes considérables en argent monnayé. On n'apprend jamais la réussite de l'expédition.

Les trésors cachés dans la terre ne sont pas moins enviés que les richesses coulées dans les profondeurs de l'Océan. Il n'y a pas que l'histoire des trésors des Incas ou que l'histoire des trésors des îles Cocos.

On dit et on répète qu'il y a, en Mandchourie, en des endroits non repérés, des tombes nombreuses de rois et d'empereurs de différentes dynasties chinoises et ces tombes sont, paraît-il, pleines d'or, d'argent, de pierres précieuses et de joyaux inestimables. On sait cela car, dans les Archives gouvernementales de Pékin, on a retrouvé des inventaires complets de ce qui fut naguère enterré avec les dépouilles mortelles des rois, et aussi, on a retrouvé quelques-unes de ces tombes avec leurs précieux trésors, prouvant la précision de ces inventaires.

Mais il y a encore mille secrets tentants à violer ! Il s'agit de découvrir les sépultures cachées et bien cachées : des témoins gênants qui assistèrent aux obsèques furent tués, massacrés ou murés parmi les trésors sans doute susceptibles d'exciter leurs convoitises.

Le temps a passé. Bien des recherches furent vaines : les sceptiques s'étonnent qu'on attache foi à des légendes Tenez, ce qui suit, est-il une histoire vraie ou une légende.

Il paraîtrait qu'il y a, enterrés non loin d'Avignon, des trésors importants consistant en nombreuses croix enrichies de pierres précieuses et en pièces d'or françaises anglaises et autrichiennes. Les trésors sont enterrés depuis le quatorzième siècle, lorsqu'Innocent VII était Souverain Pontife. On a retrouvé, paraît-il, dans les papiers du pape Benoît XV, une copie d'une demande adressée au Gouvernement français, pour obtenir l'autorisation de procéder à des fouilles dans les environs d'Avignon. La mort est venue surprendre le pape avant qu'il ait pu en tirer à bout d'organiser les recherches que des historiens du Vatican lui disaient pleines de promesses.

Légendes, mirages, illusions, efforts vains, voilà généralement ce que signifient ces mots fascinateurs « Trésors cachés ».

Souhaitons que le dernier Incas réussisse partiellement ou complètement. Cela donnerait du courage à tous les rêveurs dont les mains ne parviennent jamais à saisir les songes beaux, si beaux...

PAUL-LOUIS HERVIER

Ce que les Alliés exigent de l'Allemagne

Londres, 1er. — La note qui a été envoyée hier à Berlin informe le gouvernement allemand que les troupes britanniques n'évacueront pas la zone de Cologne avant que les clauses du désarmement soient remplies. La note fait remarquer que, bien que l'Allemagne ait déclaré qu'elle se trouvait en règle en ce qui regarde le plan Dawes, il lui reste encore à parfaire son désarmement. Les conditions imposées à l'Allemagne sont les suivantes :

1° La suppression du grand état-major allemand ;

2° La transformation des usines de guerre en fabriques de paix ;

3° La réorganisation de la police de façon à lui faire perdre son caractère militaire, comme actuellement ;

4° La cessation de l'instruction de volontaires pour l'armée régulière ou dans ses organisations irrégulières ;

5° Le vote d'une législation qui permettent d'exécuter les clauses du désarmement imposées par le traité de Versailles.

Ce n'est que lorsque ces cinq conditions seront remplies que l'armée britannique évacuera les territoires occupés.

Des bandits avaient projeté d'enlever Mary Pickford Jackie Coogan, etc.

LA POLICE EUT VENT DE L'AFFAIRE ET PUT LES ARRÊTER

Londres, 1er. — Des dépêches de Los Angelès rapportent une extraordinaire histoire d'un complot ourdi pour enlever Mary Pickford, la fameuse étoile de cinéma.

Il y a trois semaines environ, des agents de la police secrète de Los Angelès, attablés dans un restaurant, entendirent trois hommes qui discutaient un projet d'enlèvement. Les trois individus furent filés et le complot fut mis à jour.

Les conspirateurs devaient s'emparer de Mary Pickford un soir, au moment où elle rentrait chez elle, la placer dans une automobile et la conduire dans une cachette aménagée dans la montagne. L'intention des bandits était de ne faire aucun mal à l'artiste, mais seulement d'obtenir une forte rançon pour sa mise en liberté. Ils étaient décidés à exiger une somme de 200.000 dollars, soit près de 4 millions de francs. Rien d'exagéré, comme on voit, pour une artiste cinématographique dont les appointements hebdomadaires ont parfois dépassé 100.000 francs.

Après quelques jours de filature, les policiers réussirent à mettre la main sur un des bandits. Habilement cuisiné, l'individu avoua sa participation au complot et se fit indicateur, ayant reçu des instructions de la police. Il fut relâché et rejoignit ses compagnons, les bandits avaient décidé de tenter hier soir l'enlèvement. A la nuit tombée, une luxueuse automobile s'arrêtait dans une rue déserte, à quelque distance de la villa Douglas Fairbanks.

Trois hommes descendirent et d'un pas nonchalant chacun, par un chemin différent, gagna les abords de la villa. Mais ils avaient à peine pris leurs positions qu'un détachement de policemen en civil leur tombaient dessus. Une résistance était impossible. Les trois individus furent arrêtés et conduits au dépôt.

Des renseignements recueillis par la police il ressort que les bandits, après la réussite de leur premier coup, avaient l'intention d'enlever, de la même manière, plusieurs autres grandes vedettes de l'écran et notamment Jackie Coogan, pour lequel une rançon de un million de dollars (soit 20 millions de francs) aurait été exigée.

La première pensée du directeur de la police de Los Angelès avait été que le complot n'était qu'une manière nouvelle de publicité, mais les rapports de ses agents le convainquirent bientôt que le projet d'enlèvement était authentique.

La Journée Sportive

CYCLISME

Le Grand Prix de l'Intermédiaire du Commerce et de l'Industrie

Nouvelle victoire des Cycles Jean THOMANN, avec Marcel Mesnil, qui se classe premier

La Challenge de « L'Indépendante » est gagné par l'équipe Jean THOMANN et HERCULE, de l'Union Sportive du Sud

Cette épreuve a remporté le plus grand succès et fait honneur aux organisateurs.

Voici les résultats :

1er Marcel Mesnil, sur Cycle Jean THOMA. 1. WOLBER.

2e Sonnaert sur Cycle DENEVE-DULIOR, à trois longueurs.

3e Dubois Arthur, sur Cycle HERCULE-WOLBER.

4e Devlamynck, à 4 minutes.

5e Maton sur Cycle WALTOR.

6e Desmedt sur Cycle CHAMPION-PERSAN.

7e Lepoutre sur Cycle DEVAUX.

8e Lelève sur Cycle WALTOR.

9e Wildaer

10e Verstelle, 11e Delcourt, 12e Cardot, 13e Villers, 14e Houdaert Georges, 15e Desmulliez, 16e Pollet Louis 17e Castelain Robert, 18e Godertier, 19e Houdaert Arthur, 20e Pottier, 21e Altruy, 22e Rose Gaston, 23e Deroorter 24e Veraeghe Camille sur cycle HERCULE 25e Colas, 26e Pattyn Marceau, 27e Raes, 28e Warie, 29e De Man sur cycle Jean THOMANN, 30e Bastin, 31 Cox Marcel.

L'équipe de l'Union Sportive du Sud gagne le Challenge de « L'Indépendante », avec 28 points contre 40 au Vélo Club Loossois

Les Cycles Jean THOMANN et HERCULE, sont en vente chez M. ANTROP 25, rue du Faubourg des Postes à Lille (comptant et crédit). Agent à Haubourdin : M. Arthur DUBOIS.

Les Cycles HERCULE sont en vente également chez M VERAEGHE, place Vanhonacker, à Lille.

Devestèle René sur cycle J.-B. Petit enlève brillamment le circuit de Comines

Hier a eu lieu le circuit de Comines qui a obtenu un très grand succès.

Environ 70 coureurs prirent le départ à 15 heures 30. Au sprint final, 12 hommes figuraient dans le peloton de tête et se livrèrent une lutte sévère.

Devestèle René, sur Cycle PETIT, l'emporta de trois longueurs.

Les Cycles PETIT sont en vente 175, rue de Marquette, à La Madeleine, depuis 275 francs.

LUCIEN MICHARD EST CHAMPION DE FRANCE DE VITESSE

Hier après-midi, s'est disputé au Vélodrome du Parc des Princes le Championnat de France de vitesse qui a été gagné par le jeune Lucien Michard battant l'ancien détenteur du titr Gabriel Poulain dans les deux manches que comportait la finale.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA BELGIQUE BAT L'URUGUAY PAR 2 BUTS A 1

Cette rencontre a eu lieu dimanche dernier au milieu d'une nombreuse affluence.

Les Uruguayens bénéficient du choix du terrain les Belges sont les premiers à l'attaque et se montrent très mobiles ; c'est ainsi que le jeune Raymond Braine se fait souvent applaudir. A la 25e minute, un joueur uraguayen, de l'avis de l'arbitre commet dans la zone de penalty une faute contre Gillis : le coup de punition accordé est botté par Raymond Braine. Les « Diables Rouges » mènent donc par 1 but à 0. Les Belges continuent à attaquer, quoique les visiteurs maintenant eux aussi fassent quelques incursions menaçantes. Un corner suivi d'un second, à l'avantage des Belges, permet à Grimonprez de marquer de la main, mais le coup n'est pas accordé, étant irrégulier.

Huit minutes avant le repos, Scarone, d'un shot, à ras de terre met les équipes à égalité. Le premier temps a été assez partagé : le second ne sera dans l'ensemble à l'avantage d'aucune équipe : mais cependant les Belges, cette fois, ont de la réussite et parviennent à la 30e minute à marquer le goal qui leur assure la victoire.

GYMNASTIQUE

LES SOCIÉTÉS LILLOISES SE DISTINGUENT A STRASBOURG

Au concours de Strasbourg, la Jeunesse Ouvrière Lilloise a obtenu les résultats suivants qui lui font le plus grand honneur.

Concours de sections : prix d'excellence Mouvements spéciaux : prix d'excellence avec félicitations du jury.

La Société de Gymnastique des Sapeurs-Pompiers de Lille, a remporté également les succès ci-après: Concours de section simultané : Prix d'excellence couronné avec félicitations du jury.

Concours de Pyramides : Prix d'excellence couronné.

L'Union des Sociétés Lilloises obtint un succès complet et s'est vue attribuer un prix d'excellence couronné.

Toutes nos félicitations à ces vaillants groupements

ATHLÉTISME

A L'OLYMPIQUE LILLOIS

La seconde réunion d'athlétisme organisée par l'Olympique Lillois au Stade Militaire, hier matin et réservée à ses membres, a remporté un franc succès. Voici les résultats

100 m. plat : 1re série, 1. Derache ; 2. Barbieux ; 2e série : 1. Vilmant ; 2. Thibaut ; 3e série : 1. Piolat à Valle ; 4e série : 1. Ossieur ; 2. Hue.

Finale des premiers : 1. Vilmant, 12" ; 2. Ossieur ; 3. Piolat à Derache.

Finale des seconds : 1. Thibaut ; 2. Barbieux ; 3. Valle.

Saut en hauteur avec élan : 1. Chambraud, 1m.62 ; 2. Hue 1m.55 ; Davallie 1m.50.

1.000 mètres plat : 1. Maertor 3' 55' 4/5 ; 2. Derache ; 3. Tuypens ; 4. Valle.

Lancement du poids : 1. Chambraud, 9 m. 45 ; 2. Derache 8 m. 97.

CLARENCE L. HOUSER LANCE LE DISQUE A 48 m. 36

Vendredi et samedi derniers, à Philadelphie, ont été disputés les championnats interuniversitaires des Etats-Unis. Le record mondial de lancement du disque, qui depuis le mois d'octobre avait déjà été amélioré trois fois à une fois de plus été mis à mal.

Le nouveau recordman est Clarence L. Houser qui réussit un jet de 48 m. 36. Le dernier record établi à San-Francisco, le 2 mai dernier, par Hartranft était de 48 m. 0375. Le nouveau record constitue une performance vraiment sensationnelle puisqu'il est supérieur de 9 centimètres à celle réalisée par A. R. Talpale, le 17 août 1913, à Copenhague.

COURSE A PIED

GUILLEMOT A BATTU LE RECORD DE FRANCE des 3.000 mètres

La première journée du meeting de la Pentecôte organisé au Stade Pershing, par l'U.A.L., favorisée par la température, a obtenu un bon succès. Un record de France, celui du 3.000 mètres, fut battu par Guillemot. Guillemot a fait une course superbe, qui emballa littéralement les assistants et quand le speaker annonça que le valeureux pédestrian avait couvert les 3.000 mètres en 8' 49" 1/5 performance meilleure de deux cinquièmes que l'ancien record que Duquesne détenait avec 8' 42" 3/5, de vifs applaudissements saluèrent comme il convenait cet exploit.

Marchal, se classa second après avoir durant le dernier kilomètre, accompli un très beau retour. L'Italien Davoli termina en troisième position et Doiques en quatrième.

Le criterium de haies, qui comportait deux manches sur 110 mètres, fut gagné par Allard, du Racing Club d'Arras, qui s'adjugea les deux courses. L'Arrageois, les deux fois, fit preuve de supériorité.

BASKET-BALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMISSION DU NORD DE BASKET-BALL

La Commission du Nord de Basket-Ball informe tous les membres que son assemblée générale aura lieu le dimanche 24 juin à 10 heures du matin, au Café Moderne, 23, Grand'Place à Lille (Salle du 1er étage).

POIDS ET HALTÈRES

RIGOULOT SE DISTINGUE A COMPIEGNE

Au cours de la réunion du Boxing Club Compiégnois, Rigoulot a battu officiellement dimanche un record mondial.

Rigoulot arracha 96 kilos du bras droit, développa et arracha 105 k. à deux mains, puis épaula et jeta 145, 156 et 165 kilos, ce qui bat son propre record du monde de 4 k 500 ; malheureusement, ce record restera officieux puisque aucun officiel de la Fédération n'était présent.

ESCRIME

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SCOLAIRE D'ÉPÉE

Hier matin, dans la salle des ingénieurs civils, a été tiré le championnat de France Scolaire d'Epée. Le titre a été enlevé par le Marseillais Deydier qui parvint à battre neuf concurrents, parmi lesquels on remarquait le nouveau Champion de France de fleuret d'Hier Masson, et le Champion de France de l'année dernière de Nozerolles. Deydier remporta le tournoi avec huit victoires, ne subissant une défaite que des mains de Masson. Voici le classement : 1. Deydier (Marseille) ; 2. Beauchange (Paris) ; 3. De Nozerolles (Paris) ; 4. Masson (Paris) et Lepage (Epinal) ; 6. Chaban (Paris) ; 7. Dulac (Paris) ; 8. Godin (Paris) ; 9. Dubois (Paris) ; 10. Ybug (Calais).

HIPPISME

COURSES A SAINT-CLOUD

1re COURSE. — 1. Bostock, H. Sembiat, g. 217.50 ; p. 54.00. — 2. Lovely Girl, Greenwell, p. 31.00. — 3. L'Eclair, Hobbs, p. 54.00.

2e COURSE. — 1. Mastic, Mac Gée, g. 44.50 ; p. 15.50. — 2. Select, Winkfield, p. 12.00. — 3. Hennemoulin, R. Brethes, p. 27.00.

3e COURSE — 1. Croupe légère, Esling, g. 39.00 ; p. 24.50. — 2. Petite Contesse, Tortorol., p. 35.00.

4e COURSE — 1. Pitchoury, M. Amossé, g. 83.50 ; p. 28.50 — 2. Aetheistan, Gardner, p. 51.00. — 3. Polyeucte, Englonder, p. 45.50.

5e COURSE — 1. Maktoub, G. Vatard, g. 101.50 ; p. 34.00 — 2. Temible, Béguéristain, p. 32.00. — 3. Pratzea Sonblat, p. 29.50.

6e COURSE. — 1. Flaminge, Esling, g. 49.00 ; p. 14.00. — 2. London Fog, Mac Gée, p. 13.00. — 3. Dionysos, G. Garner, p. 14.00.

Comment les Soviets s'arrangent avec leurs fonctionnaires

Copenhague, 1er. — On mande de Moscou :

« Les fonctionnaires de Russie et d'Ukraine, en raison de la situation financière, recevront seulement 60 % de leur traitement du mois de mai ; seuls, les officiers et les fonctionnaires de l'armée et de la flotte toucheront intégralement leur traitement ».

AGITATEURS VOLANTS

Moscou, 1er — La IIIe Internationale a décidé la création d'un corps spécial de conseillers et d'agitateurs volants et la création d'un nouveau service de liaison entre l'Europe et Moscou

UN DUEL D'EX-OFFICIERS RUSSES INTERDIT PRÈS DE PARIS

Paris, 1er. — L'ex-général de division Polovtsoff et l'ex-lieutenant de vaisseau Ouraloff, se rencontrant dans une brasserie des grands boulevards, y échangèrent des propos très vifs, et le lieutenant frappa le général d'un coup de poing au visage. Des témoins furent constitués, un duel au pistolet décidé.

L'endroit choisi fut une localité du Luxembourg proche de la frontière française, mais les passeports nécessaires ne furent pas obtenus, et il fut décidé que le duel aurait lieu aux environs de Meaux, dans la plaine de Messy.

Hier matin au lever du jour, deux puissantes limousines stoppaient donc sur le chemin de Gressy à Messy ; duellistes, témoins et médecins en descendaient et s'acheminaient vers la plaine.

Leur marche fut brève, car la gendarmerie de Claye-Souilly était là. L'interdiction de se battre leur fut signifiée. Les adversaires déclinèrent leur identité et regagnèrent Paris.

DEUX NOYÉS DANS UN RÉSERVOIR

Clermont-Ferrand, 1er juin. — Plusieurs jeunes gens se baignaient dans un réservoir du chemin de fer. L'un d'eux, Jean Estaï, g., âgé de 17 ans, ayant perdu pied, un de ses camarades nommé Leroux voulut se porter à son secours, mais Estaing le saisit à la gorge. Les deux malheureux se sont noyés avant que les assistants aient pu leur porter secours.

Teintures HIRONDELLE
Pour teindre soi-même tout tissu et raviver les étoffes
DES ETABLTS RICHTER, LILLE (TOUTES ENTIERES)

GRANDS CONGRÈS

Celui des avocats s'ouvre aujourd'hui à Lille

Le IVe Congrès annuel de l'Association Nationale des avocats, inscrits aux barreaux de France et des colonies et pays de protectorat, se tiendra à Lille ainsi que nous l'avons dit déjà, les 3, 4 et 5 juin courant.

L'ordre du jour des travaux comporte les questions suivantes :

Rapports sur :

1. Les rapports avec les officiers ministériels par Me Rodanet ;

2. La protection du titre d'avocat, par Me Jovart ;

3. La réforme du stage, par Me Lepelletier ;

4. L'organisation de la défense devant les conseils de guerre, par Me Daumas.

Communications sur :

1. La situation des agréés, par le barreau de Lille ;

2. Le fonctionnement des caisses de retraite dans les différents barreaux par Me Sarran ;

3. La situation des avocats coloniaux par Me Rodanet ;

4. Le fonctionnement du comité judiciaire de législation (1910-1925), par Me J.-A. Jacobson, secrétaire fondateur du C. J. L.

Conférences sur quelques questions douanières par M. Haudos député, rapporteur du budget des douanes.

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE DE MARDI

A 13 heures, au Palais de Justice, ouverture du Congrès.

Présentation des délégués. Allocution de Me Gayet, bâtonnier de l'ordre des avocats de Lille. Compte rendu par Me Jean Appleton sur l'activité de l'Association depuis le congrès de Marseille.

16 heures. — Première séance d'études.

A l'issue de cette séance, dépôt de palmes devant les plaques commémoratives posées en l'honneur des avocats du barreau de Lille, morts pour la France, et de M. le bâtonnier Guichard, otage mort pour la France.

21 heures. — Réception des congressistes par la ville et le barreau de Lille au foyer du Grand Théâtre.

Celui des Mutilés, veuves, etc. s'ouvrira à Douai le cinq juin

Voici l'ordre du jour de l'important Congrès qui va se tenir à Douai les 5, 6 et 7 juin prochain :

Les membres des sociétés suivantes : Les A. P. G. de Douai ; l'Union des Poilus ; l'Union des Officiers de complément ; l'Union Aéronautique de Douai ; les Poilus d'Orient, les Anciens Chasseurs à pied, les Médaillés Militaires ; les A. C. de 1870-71 ; les Anciens sous-officiers ; les mutilés du Douaisis, dont le groupement constitue le Cartel Interassociations d'anciens combattants de l'arrondissement de Douai, sont avisés que le cartel donne aux organisateurs du congrès non seulement son appui moral mais effectif.

Les présidents et délégués des sociétés assistent aux réunions préparatoires, font partie des diverses commissions et aident autant qu'ils le peuvent les dévoués organisateurs du Congrès.

Les membres des sociétés du Cartel sont invités aux différentes cérémonies énumérées ci-dessous :

PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE LORETTE LE 5 JUIN

Départ de la gare de Douai vers 8 h. 15 ; rentrée à Douai vers 13 heures.

Les congressistes prendront place dans les autos mises gracieusement à leur disposition par des sociétés ou des particuliers de la région.

Il n'a pas été possible de réserver des places pour des cartellistes non congressistes ; mais les camarades pourront accompagner le pèlerinage dans leur propre auto.

RÉCEPTION DES CONGRESSISTES PAR LE CARTEL

Vendredi 5 juin à 8 h. 30 du soir, Hôtel du Grand Cerf, réception des congressistes par le Cartel dans une soirée simple et tout intime. Un certain nombre de camarades de chaque société pourront y trouver place.

CORTEGE DU DIMANCHE 7 JUIN RÉCEPTION DES MINISTRES

Rassemblement place de la Gare à 10 h. 15 pour attendre l'arrivée du ministre des pensions et du secrétaire d'Etat à l'aviation

Les Cartellistes sont priés d'y assister en s'y groupant par société autour de leurs délégués.

BANQUET A L'HOTEL DE VILLE A 13 HEURES

Le prix du banquet est fixé à 25 francs.

Les Cartellistes qui voudraient y assister sont priés d'envoyer leur demande au président des mutilés 40, rue de Bellain à Douai mais avant le mercredi soir 3 juin.

EXPOSITION DU TRAVAIL DES MUTILES

Les anciens combattants sont instamment priés de visiter et d'inviter leurs amis à visiter cette exposition très intéressante qui se tiendra à l'Hôtel de ville, salle des Beaux-Arts, 2e étage, pendant toute la durée du Congrès, c'est-à-dire, les 5, 6 et 7 juin

Celui des partis radicaux s'est ouvert hier à Copenhague

Copenhague, 1. — Le premier congrès de l'entente internationale des partis radicaux et des partis démocratiques similaires a commencé à 10 h. 30, cinquante délégués représentant onze nations y assistent. Le secrétaire général de l'Entente, Mivar Andersen, (Danemark), a souhaité la bienvenue aux délégués et a lu un télégramme du ministre de la marine française, M. Borel. Le président de l'Union M. Buisson (France), qui déclara le congrès ouvert a été élu par acclamations président du Congrès.

Des revendications des commis de perception

Paris, 1er. — Le Congrès du syndicat national des commis de perception s'est ouvert hier.

Il a adopté un certain nombre de vœux demandant notamment la suppression définitive de la fonction de fondé de pouvoir, le recrutement exclusif des percepteurs par voie de concours réservés aux commis des perceptions des trésoreries générales et des recettes des finances.

La deuxième journée des coopératives d'Achats en commun

Le VIIe Congrès des coopératives d'achats en commun a poursuivi ses travaux hier dans la salle du Conservatoire de Lille.

M. Collas, président adresse d'abord les condoléances des congressistes à l'un des délégués dont les fils viennent d'être victimes d'un accident d'automobile.

Puis on aborda les questions du chiffre d'affaires et de la limitation et l'augmentation du capital initial des coopératives d'achat.

Après diverses discussions, le Congrès adopta les vœux suivants :

« En ce qui concerne l'impôt sur le chiffre d'affaires, le Congrès demande que les coopératives d'achats en commun soient taxées comme mandataires de leurs adhérents.

« Au sujet de la loi des finances, il demande que l'article 143, disjoint par le Sénat et portant sur la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires soit remplacé par une taxe unique perçue en une seule fois, soit à la production, soit à l'un des stades de la transformation ou de la fabrication.

« Concernant l'augmentation du capital, le Congrès demande que les coopératives d'achats en commun soient autorisées à augmenter leur capital pour une somme supérieure à 200.000 fr. par an.

A la suite de ces vœux, s'est ouverte une seconde séance sous la présidence de M. Hermier, de Paris, au cours de laquelle la situation financière de la Fédération fut examinée, ainsi que plusieurs questions intéressant le règlement intérieur.

La troisième journée du Congrès se déroulera aujourd'hui à Douai.

Une ménagère se jette sous un train à Gravelines

Une ménagère de Oye-Plage, la dame Marie Bétourne, veuve Pott, 65 ans, vient de se donner la mort, en se jetant sous un train.

Voici les faits : Au train de 22 h. 45, lorsque la machine fut placé au dépôt de Dunkerque, on remarqua sur l'avant de la locomotive, des morceaux de cervelle et près des roues un morceau de tablier. On questionna le mécanicien et le chauffeur. Tous deux déclarèrent n'avoir rien vu.

L'enquête menée aussitôt ne donna aucun résultat, mais le lendemain à cinq heures, on retrouva le cadavre d'une femme sur la voie ferrée à environ 2 kilomètres de Gravelines, non loin d'un passage à niveau.

Le corps portait un tablier identique au morceau d'étoffe que l'on avait trouvé sur la machine.

Dans un sac à provisions, abandonné près de la barrière du chemin de fer on retrouva des lettres ayant appartenu à la dame Marie Betourné. Dans l'une d'elles, d'ailleurs, la désespérée mentionnait l'intention de se donner la mort.

Le corps a été ramené à Oye après les constatations d'usage.

MORT DU COMÉDIEN LUCIEN GUITRY

Hier soir, est décédé à Paris Lucien Guitry, le grand comédien, que les foules applaudirent dans les grandes interprétations molièresques.

Grand premier rôle dramatique, Guitry se fit admirer par la perfection de son jeu, par sa puissance, tout en réalisant les types les plus divers. C'est un de nos plus parfaits acteurs modernes qui disparaît ; sa mort laissera partout des regrets.

LE MARIAGE... PLATONIQUE DE LA NIÈCE DE TCHITCHÉRINE

Rome, 1er. — Le « Mundo » est informé de Turin qu'un illustre médecin italien a demandé au tribunal de Turin l'annulation de son mariage avec Mme Tchichérine, nièce de l'homme d'Etat russe. Le mariage eut lieu à Kalish, en 1911 mais il n'aurait jamais été qu'apparent.

Mme Tchitchérine a prétendu qu'avant le mariage, elle et son fiancé s'étaient engagés pour une union purement platonique. Mme Tchitchérine est d'une rare beauté. Elle a 30 ans. Il est prouvé qu'elle a, en effet, tenu un engagement qui, sans doute, n'agréa point à son mari. Le mariage a été annulé.

LES DAMES ADMISES AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS DES P. T. T.

Paris, 1er. — La commission centrale d'avancement de grade des P. T. T. vient d'admettre le principe de l'accession des dames aux emplois supérieurs. Cette résolution a été votée par 19 voix contre 1.

Prenant texte de ce vote, M. Gaston Paitel, directeur pour les P. T. T. du cabinet de M. Chaumet, a invité les directeurs de l'administration à rechercher, parmi les emplois existants, ceux qui, n'exigeant pas d'aptitudes physiques particulières, peuvent être confiés aux dames.

550 MÉDECINS AMÉRICAINS ARRIVÉS A LONDRES

Londres, 1er — Cinq cent cinquante médecins venant de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada sont arrivés à Londres. Ils seront reçus mardi par le duc d'York, à Wigmore Hall, où doit avoir lieu une série de conférences.

PREMIER COURRIER POSTAL AÉRIEN CASABLANCA-DAKAR

Casablanca, 1er juin. — C'est aujourd'hui que part le premier courrier postal aérien Casablanca-Dakar. Un départ a lieu de Casablanca tous les mardis, arrivée à Dakar le mercredi, départ de Dakar tous les samedis et arrivée à Casablanca le dimanche.

---

qu'il le croyait lui-même maintenant, oh ! alors, il n'était pas de moyen devant lequel il reculât pour la délivrer et la venger !

Le sang du vieillard était tout bouillant encore de la fièvre qui s'était emparée de lui à la pensée de ce qu'on lui avait dit, quand le juge d'instruction, qui avait dîné en ville, rentra chez lui vers onze heures du soir.

Adrienne était couchée depuis longtemps.

Il fut très surpris de trouver son beau-père debout.

— Tiens, fit-il, vous n'êtes pas couché ?

— Je vous attendais, fit le vieillard en fixant sur son gendre des yeux qui semblèrent à celui-ci tout pleins de menaces, ce qui le surprit et le fit légèrement pâlir, pâleur que remarqua l'ancien boulanger, qui commença à penser que le magistrat n'avait peut-être pas la conscience très tranquille.

Et pour la première fois depuis qu'il le connaissait, il se rendit compte qu'il y avait dans son regard fuyant, dont l'éclat s'abritait derrière les verres glacés d'un lorgnon, dans certains méplats de sa physionomie, quelque chose de sournois et de faux.

Il ne l'avait jamais observé ainsi, car jamais il n'avait soupçonné sa probité, mais, à cette heure décisive, cela le frappait et lui causait, après ce qu'il venait d'entendre, une étrange impression.

Pourtant M. Bardin fit un effort pour cacher ses angoisses et demanda :

— Pourquoi m'attendiez-vous ?

— Parce que j'avais à vous dire quelque chose d'important et de très pressé.

Je compte partir demain.

— Mais, fit le juge avec un mouvement joyeux qui n'échappa pas à l'observation de son interlocuteur, vous êtes libre, mon cher beau-père.

J'aurais été très heureux de vous garder encore quelques jours.

Mais vous pensez que la belle-mère s'ennuie peut-être.

— Je veux partir, reprit le vieillard.

Et il répéta, ses yeux toujours fixés sur son gendre dont il surprit le tressaillement inquiet :

— Je veux partir, mais je ne partirai pas, je vous le déclare, sans avoir vu ma fille !

Le juge d'instruction, après ce premier mouvement angoissé, avait eu un geste comme pour chasser quelque pensée importune.

— Mais, dit-il, ce n'est pas possible !

— Et pourquoi donc ? fit le père d'Etiennette, dont la défiance s'était ranimée.

— Mais, poursuivit le gendre avec un embarras et une gêne visibles, parce que je ne suis pas le médecin, et que cela ne dépend pas de moi !

— Et de qui donc ?

— Du médecin qui soigne la malheureuse.

— Vous êtes le mari.

Je suis le père.

Il est bien extraordinaire que ce médecin, qui doit être payé par vous, refuse à un mari l'autorisation de voir sa femme, à un père de voir sa fille.

— Ah ! vous savez, fit le juge d'instruction, de plus en plus mal à l'aise, ces médecins-là, ces grands savants, on n'agit pas avec eux comme l'on veut.

Il m'a promis de guérir Etiennette, mais à une condition : c'est que rien ne la troublera dans le traitement qu'il compte lui faire suivre.

— C'est donc un bien grand homme, ce médecin ?

— J'ai en lui la plus grande confiance.

C'est le directeur de l'Institut sanitaire, ajouta le magistrat, qui espérait par ces grands mots éblouir son interlocuteur.

Mais celui-ci n'en fut pas impressionné.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda-t-il, l'Institut sanitaire ? Une maison de santé où l'on paye.. Vous avez bien le droit, vous qui payez, de voir comment on soigne votre malade.

Dans tous les cas, j'ai le droit, moi, de m'assurer si ma fille est bien ou mal traitée et je vous répète que je la verrai demain.

Qu'on me la montre pendant son sommeil, ou qu'on me la fasse voir par l'entrebâillement d'une porte, sans qu'elle le sache, s'il faut vraiment qu'elle n'aperçoive pas son père, mais je ne partirai pas sans l'avoir vue.

Comment me recevrait sa mère si je lui disais que je suis parti sans avoir vu notre fille ?

Le juge d'instruction comprit qu'il ne pouvait pas refuser plus longtemps, que toutes ses défaites ne faisaient qu'attiser le désir de son beau-père.

Et il dit :

— Soit ! nous tenterons l'aventure. Demain, je vous mènerai là-bas

— Chez le docteur Vernon ?

— Oui.

— Ma fille y est encore ?

M. Bardin regarda son beau-père comme pour lire en lui ses pensées.

Mais celui-ci parut avoir posé cette question tout naturellement et sans arrière-pensée, et il répondit :

— Bien sûr, qu'elle y est ! Où voulez-vous qu'elle soit ?

— Je ne sais pas, dit le vieillard : on aurait pu la transporter ailleurs, si son état était devenu plus grave.

— Elle est toujours là-bas, dit M. Bardin. Vous viendrez avec moi demain matin : nous verrons le docteur, et c'est lui qui vous renseignera.

— Et il me permettra de voir ma fille ?

— Je n'en réponds pas. Mais, d'après ce qu'il vous dira, vous verrez si vous devez insister, s'il est prudent même d'insister.

A demain, beau-père.

— A demain matin, répondit l'ancien boulanger.

Et il resta avec plus de doutes que jamais.

— Oh ! sûrement, se dit-il, il y a quelque chose.

Quant au juge d'instruction, il s'enferma d